

La Financière de l'Échiquier

Paris le 10 octobre 2024,

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer de la mise à jour du prospectus du fonds Tocqueville Dividende ISR, dont vous êtes porteur de parts. Les modifications suivantes seront apportées et applicables à compter du 15/10/2024 :

- Inversion de l'échelle de notation extra-financière (note « Great »).

L'évaluation de la qualité extra-financière des émetteurs est réalisée en interne et exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10. Jusqu'alors, la note de 1 représentait une forte qualité extra-financière et celle de 10 une faible qualité extra-financière. Cette échelle a été inversée pour que la note de 10 corresponde maintenant à la note maximale, caractéristique d'une forte qualité extra-financière, tandis que celle de 1 représente la note minimale, attachée à une faible qualité extra-financière.

- Modification de la formulation du paragraphe sur les sommes distribuables.

Afin d'être mis en conformité avec les évolutions du plan comptable, le paragraphe sur les sommes distribuables a été modifié et reprend désormais la formulation de l'article L.214-17-2 du Code Monétaire et Financier.